



Assemblée générale

Distr. générale
18 mars 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Points 143 et 156 a) de l'ordre du jour provisoire

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement des Forces des Nations Unies
chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
Force des Nations Unies chargée d'observer
le désengagement

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2009/10	45 029 700 dollars
Dépenses de 2009/10	45 029 600 dollars
Crédit ouvert pour 2010/11	47 806 900 dollars
Dépenses prévues pour 2010/11	47 806 900 dollars ^a
Montant prévu du solde inutilisé de 2010/11	— ^a
Projet de budget du Secrétaire général pour 2011/12	49 561 700 dollars
Recommandation du Comité consultatif pour 2011/12	49 561 700 dollars

^a Prévisions au 31 janvier 2011 (voir annexe I).



I. Introduction

1. **Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande l'approbation des propositions du Secrétaire général concernant la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. Ses observations et recommandations éventuelles sont consignées dans les paragraphes ci-après.**

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/65/743), le Comité consultatif fait état de ses vues et recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la FNUOD et autres éléments qui la concernent directement.

3. Lors de son examen des propositions du Secrétaire général pour la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, le Comité consultatif a tenu compte des recommandations du Comité des commissaires aux comptes relatives à la Force (A/65/5 (Vol. II), chap. 11), sur lesquelles il a fait des observations spécifiques, le cas échéant, au paragraphe 11 ci-après. Son rapport sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes relatif aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies figure dans le document A/65/782. **Le Comité réaffirme qu'il importe de mettre rapidement en œuvre les recommandations pertinentes du Comité des commissaires aux comptes.**

4. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la FNUOD figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

5. Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution 63/297, l'Assemblée générale a ouvert, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, un crédit d'un montant brut de 45 029 700 dollars (montant net : 43 691 700 dollars) aux fins du fonctionnement de la FNUOD. Le montant total brut des dépenses pour l'exercice s'est élevé à 45 029 600 dollars (montant net : 43 585 200 dollars), soit 100 dollars de moins en termes bruts (montant net : 106 500 dollars) que le crédit ouvert par l'Assemblée dans sa résolution 63/297 (ce qui donne un taux d'exécution du budget de 100 %). Ainsi qu'il est indiqué à la section III.A du rapport du Secrétaire général sur le budget de la Force (A/65/596), les économies réalisées sont le résultat net de dépenses opérationnelles inférieures aux prévisions (514 700 dollars), annulées en partie par des dépenses plus élevées que prévu au titre des militaires et du personnel de police (12 300 dollars) et du personnel civil (502 300 dollars).

6. Les économies de 514 700 dollars réalisées au titre des dépenses opérationnelles résultent essentiellement de besoins inférieurs aux prévisions aux rubriques ci-après :

a) Installations et infrastructures (516 000 dollars), essentiellement en raison de dépenses moins élevées que prévu pour les services de construction du fait de la réaffectation des crédits pour répondre à des besoins opérationnels plus

critiques; du coût revu à la baisse des travaux de construction de logements pour l'une des positions et de l'annulation du projet de construction d'un abri au camp Ziouani à la suite du déploiement révisé des contingents, ainsi que de la baisse de la consommation d'électricité grâce au remplacement du vieux matériel par du matériel moins énergivore et plus écologique;

b) Matériel spécial (154 800 dollars), en raison du coût réel des appareils de vision nocturne, qui a été inférieur aux prévisions, et du remplacement différé du matériel de détection des mines;

c) Services médicaux (102 600 dollars), en raison des dépenses moins élevées que prévu résultant de la diminution du nombre de dispensaires de niveau I, passé de trois à deux suite au rapatriement d'un contingent; des tarifs médicaux plus favorables pratiqués par un autre centre médical local, et des économies réalisées sur les achats de matériel médical, puisque du matériel a été transféré de la Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP).

7. Les économies sur les dépenses opérationnelles ont été annulées en partie par un dépassement de 408 600 dollars au titre des transports terrestres, dû à l'augmentation du coût des véhicules légers en vertu du contrat-cadre et à la hausse du coût des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien du parc de véhicules. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que le remplacement des véhicules âgés à kilométrage élevé était considéré comme une priorité pour la FNUOD compte tenu du changement du concept d'opération, qui privilégie une Force plus mobile, ce qui nécessite un parc de véhicules fiable et sûr pour appuyer les activités opérationnelles et les patrouilles diurnes et nocturnes exigées par le mandat de la Force. Le réaménagement des priorités a été décidé sur la base d'une analyse complète et approfondie de manière à garantir que la Force pourra s'acquitter efficacement des missions qui lui sont prescrites sans pour autant négliger les questions de sécurité personnelle.

8. La diminution des dépenses opérationnelles en montant net a été annulée en partie par un dépassement de 12 300 dollars au titre des militaires et du personnel de police, imputable essentiellement à des dépenses supplémentaires (16 200 dollars) pour les contingents militaires liées à l'augmentation de l'indemnité de permission, passée de 7 à 15 jours conformément à la résolution 63/285 de l'Assemblée générale, dépassement contrebalancé par une diminution des dépenses au titre des indemnités en cas de décès ou invalidité (38 500 dollars), puisque seules cinq indemnités ont été servies au cours de l'exercice.

9. La sous-utilisation nette des crédits a également été en partie annulée par un dépassement des dépenses d'un montant de 502 300 dollars à la rubrique du personnel civil, dû essentiellement au taux de rotation élevé du personnel recruté sur le plan international, qui a entraîné des paiements supplémentaires du fait du rapatriement de 5 fonctionnaires et du déploiement de 12 nouveaux fonctionnaires, ainsi qu'à la comptabilisation erronée des traitements et des coûts connexes afférents au poste de temporaire créé pour couvrir la fonction du Chef de l'appui à la Mission, parti en congé de maladie longue durée; ce surcroît de dépenses a été contrebalancé par les soldes inutilisés résultant d'un taux de vacance de postes supérieur aux prévisions à la rubrique du personnel recruté sur le plan international (15 % contre les 10 % prévus au budget). En réponse à sa demande de précisions, le Comité consultatif a été informé que les cinq fonctionnaires avaient été rapatriés pour cause de retraite, de réaffectation ou de démission, et que les fonctionnaires

nouvellement affectés à la Force étaient tenus d'y rester au moins 12 mois avant de pouvoir prétendre à une réaffectation. Au sujet du remplacement temporaire du Chef de l'appui à la Mission, le Comité a appris que les dépenses avaient été comptabilisées par inadvertance dans la catégorie du personnel recruté sur le plan international, qui sert normalement à inscrire les dépenses afférentes aux postes permanents, au lieu d'être consignées dans celle du personnel temporaire (autre que pour les réunions) comme elles auraient dû l'être. Si tel avait été le cas, le dépassement aurait seulement reflété le taux de rotation élevé du personnel. Le Comité consultatif a également été informé que la FNUOD faisait son possible pour pourvoir les postes vacants rapidement en sélectionnant des candidats disponibles dans le fichier de l'organe central de contrôle pour le personnel des missions. À défaut, une procédure d'entretiens et de sélection est lancée par voie d'appels à candidature ou d'avis de vacance annonçant les postes à pourvoir dans la Mission conformément aux directives relatives au recrutement émises par la Division du personnel des missions.

10. Le récapitulatif de l'exécution du budget de la Force pour l'exercice figure aux paragraphes 7 à 9 du rapport du Secrétaire général (A/65/596). Les progrès accomplis au regard des réalisations escomptées pour l'exercice sont indiqués à la section II.E du même rapport. Le rapport décrit les diverses initiatives prises au cours de l'exercice, à savoir : le remplacement du matériel vétuste (climatiseurs, réfrigérateurs, machines à laver) par des appareils plus sobres en énergie et plus écologiques, qui s'est traduit par une baisse de la consommation d'électricité et l'utilisation effective du système de suivi et vérification FuelLog grâce auquel la consommation de carburant a diminué de 5,8 %.

11. Le Comité consultatif note que, dans son rapport intitulé « Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 », le Comité des commissaires aux comptes a relevé des défaillances de la part de la Mission quant au recouvrement des créances en souffrance de longue date et les liens entre les cadres de budgétisation axés sur les résultats et le coût des produits exécutés (A/65/5 (Vol. II), chap. 11, par. 37 c) et 86). Le Comité consultatif prend note des réponses fournies par l'administration dans ce rapport. Par ailleurs, durant ses auditions, il a été informé que le Contrôleur s'occupait du recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée auprès du Gouvernement hôte et que depuis 2006 le problème ne se posait plus. En ce qui concerne le recouvrement des créances, le Comité a été informé que l'absence de lien clair entre les prévisions budgétaires et les produits était due aux défaillances du système de comptabilité, qui sera révisé dans le cadre de la mise en service des nouveaux progiciels de gestion intégrée (PGI).

12. Les observations du Comité consultatif au sujet des renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépenses sont consignées plus loin dans les paragraphes consacrés à l'examen du projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

III. Situation financière et information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

13. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 janvier 2011 le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la FNUOD depuis sa création s'établissait à 1 653 673 000 dollars. Les paiements reçus à cette même date

s'élevaient à 1 615 872 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 37 801 000 dollars. Au 7 février 2011, le solde de trésorerie de la Force se montait à 9 400 000 dollars; après constitution d'une réserve de 8 301 000 dollars correspondant à trois mois de dépenses, le solde inutilisé se chiffrait à 1 099 000 dollars.

14. Le Comité consultatif a aussi été informé que le montant dû au titre des contingents était de 1 147 000 dollars au 31 décembre 2010; un montant total de 14 840 000 dollars avait été remboursé pour la période allant jusqu'à décembre 2010. Le solde dû au titre du matériel appartenant aux contingents était de 253 000 dollars au 31 décembre 2010; un montant total de 770 000 dollars avait été remboursé pour la période allant jusqu'à septembre 2010. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, une demande d'indemnisation avait donné lieu à un versement d'un montant total de 4 000 dollars; il ne restait pas d'engagement non réglé ou de demande en instance de règlement.

15. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 janvier 2011 l'occupation des postes de la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 s'établissait comme suit :

<i>Catégories</i>	<i>Nombre de postes autorisés^a</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i>
Contingents	1 047	1 047	–
Personnel recruté sur le plan international	48	42	12,5
Personnel recruté sur le plan national	108	104	3,7

^a Niveau le plus élevé de l'effectif autorisé.

16. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (voir annexe I). Au 31 janvier 2011, le montant total brut de ces dépenses pour l'ensemble de l'exercice s'établissait à 47 806 900 dollars (montant net : 46 355 800 dollars) alors que le montant brut des crédits était de 47 806 900 dollars (montant net : 46 413 900 dollars). Le Comité a été informé que la FNUOD surveillerait attentivement dans la répartition budgétaire les ressources additionnelles à prévoir pour les salaires du personnel recruté sur le plan national en raison des fluctuations de change et de la hausse des cours du carburant afin de pouvoir hiérarchiser les activités dans l'éventualité de besoins imprévus.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

A. Mandat et résultats prévus

17. Le mandat de la FNUOD a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 350 (1974). Par sa résolution 1965 (2010) du 22 décembre 2010, le Conseil a décidé de le proroger jusqu'au 30 juin 2011.

18. Les hypothèses et les activités d'appui à la mission prises en compte dans le projet de budget de la FNUOD pour l'exercice 2011/12 sont expliquées aux

paragraphe 7 à 14 du rapport du Secrétaire général (A/65/710). À cet égard, le Comité consultatif note que la Force continuera d'exécuter son mandat, qui est de maintenir le cessez-le-feu entre les forces israéliennes et syriennes et de superviser leur désengagement de part et d'autre de la zone de séparation.

19. Les renseignements sur la coopération régionale sont exposés aux paragraphes 15 et 16 du document budgétaire (A/65/710). Comme il est indiqué, la FNUOD continue d'apporter un soutien approprié aux observateurs militaires de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) placés sous son contrôle opérationnel ainsi qu'au bureau de liaison de l'ONUST à Damas. Parallèlement, elle reçoit dans certains cas l'appui logistique de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Aux paragraphes 18 à 20 de son précédent rapport (A/64/660/Add.4), le Comité consultatif a mentionné l'initiative régionale pour les technologies des communications et de l'information, qui vise à renforcer et officialiser la coordination régionale des services TIC entre quatre missions de maintien de la paix géographiquement proches les unes des autres : FINUL, FNUOD, Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) et ONUST. Les principaux objectifs de cette initiative lancée en juillet 2010 étaient d'éliminer les activités qui font double emploi dans les domaines de la reprise après sinistre et de la continuité des opérations tout en créant des économies d'échelle en ce qui concerne les besoins de ressources humaines, de formation et d'équipement et ferait disparaître les disparités de services entre les missions (voir A/64/660, par. 63 à 66).

20. En réponse à l'une de ses questions, le Comité consultatif a été informé que les économies réalisées durant la première année d'exécution du budget concernaient les pièces de rechange (1 552 175 dollars pour l'ensemble des quatre missions) et les ressources humaines (avec une économie nette de 1 640 996 dollars liée à une réduction de 17 postes pour l'ensemble des quatre missions). De plus, la mise en place harmonisée d'une plate-forme commune de services a amélioré la qualité des services proposés aux missions opérant dans la région et facilité l'application des nouvelles solutions technologiques pour répondre à divers besoins opérationnels sur la base de normes techniques communes. Ainsi, l'interconnexion des réseaux de données des quatre missions facilite les liaisons terrestres partagées et réduit la dépendance à l'égard des liaisons multisatellite; les moyens électroniques automatisés, qui permettent d'envoyer et recevoir de la correspondance à travers un système d'ordonnancement des tâches informatisées mis au point dans la région devraient amener la suppression des télécopieurs dans toutes les missions d'ici à la fin de l'exercice en cours; certaines applications spécifiquement régionales actuellement mises au point dans un cadre centralisé permettront aux services techniques des missions de partager l'information plus commodément et de manière plus rigoureuse, en appliquant les pratiques de la gestion des connaissances. Par ailleurs, un conseil de gouvernance dont font partie les quatre directeurs régionaux/chefs de l'appui à la Mission a été créé afin de superviser la mise en œuvre d'un plan de travail stratégique régional pour les TIC et faciliter la gestion de l'exécution.

21. Le Comité consultatif a en outre été informé que les gains d'efficacité réalisés durant l'exercice 2011/12 seraient en grande partie le résultat de l'amélioration constante des services TIC et des économies qui devraient découler de la gestion centralisée des besoins en pièces de rechange, pour des montants estimés à 34 700 dollars en ce qui concerne l'informatique et à 125 600 dollars pour les

transmissions. D'autres gains tangibles devraient découler de la mise en œuvre d'une approche centralisée et coordonnée de l'administration parallèle des missions en cas de crise/évacuation : capacité de stockage régional hors site des données (à savoir à l'UNFICYP); création d'un centre régional de contrôle des réseaux, en étroite coordination avec la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, en Italie, afin de garantir le fonctionnement continu du réseau, la disponibilité des services et les interfaces techniques au jour le jour dans la région; installation de logiciels appropriés facilitant l'accès aux services de téléassistance à des fins de diagnostic et de réparations; approche centralisée de la gestion des projets, propre à produire des économies d'échelle. Le Comité consultatif fait le point de cette initiative plus en détail dans son rapport général sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix (A/65/743).

22. Le Comité consultatif persiste à penser qu'il serait bon de renforcer la coordination régionale des services TIC. Il encourage les missions opérant dans la région à continuer d'explorer la possibilité d'utiliser les plates-formes TIC installées pour consolider d'autres fonctions administratives qui opèrent sur ces plates-formes.

23. Dans son précédent rapport sur l'exécution du budget et le projet de budget de la Force, le Comité consultatif a indiqué que la FNUOD procédait à un examen destiné à rationaliser les services d'appui et explorer les possibilités de consolidation, de colocalisation et de coordination des activités d'appui afin de gagner en efficacité et de renforcer les synergies dans tous les domaines logistiques, notamment les rations de carburant et l'approvisionnement général, le personnel militaire et civil travaillant de concert (A/64/660/Add.4, par. 21). Le Comité a été informé que l'examen avait été mené à bien à l'échéance de décembre 2010 et que, en conséquence, la FNUOD avait transféré les composantes du bataillon logistique, de l'unité médicale et du groupe des systèmes d'information géographique (SIG) dans les Services d'appui intégrés (voir annexe II). Par ailleurs, les procédures de travail sont en cours de révision afin d'assurer le fonctionnement sans heurts de la nouvelle structure, et le nouveau tableau d'effectifs du bataillon logistique est en cours d'élaboration. Le Comité a également appris que, sur la base de l'examen à l'échelle de la mission et notamment de l'analyse détaillée des effectifs nécessaires, conduite avec l'assistance du Bureau du Conseiller militaire, la FNUOD fera une proposition d'effectifs révisés au Département des opérations de maintien de la paix. **Le Comité consultatif attend donc que des informations détaillées soient apportées à ce sujet lors de la présentation du prochain budget, car elles pourraient avoir une incidence sur le montant des crédits nécessaires pour 2012/13.**

B. Ressources nécessaires

24. Le projet de budget de la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 s'élève, en montant brut, à 49 561 700 dollars (montant net : 48 035 000 dollars), ce qui représente une augmentation de 1 754 800 dollars en valeur brute, soit 3,7 %, par rapport au montant de 47 806 900 dollars alloué pour l'exercice 2010/11. Le budget doit permettre le déploiement de 1 047 militaires, 46 agents recrutés sur le plan international et 110 agents recrutés sur le plan national. L'augmentation est imputable essentiellement à une augmentation des dépenses au titre des militaires et du personnel de police (120 100 dollars), du personnel civil

(1 206 500 dollars) et des dépenses opérationnelles (428 200 dollars), comme il est expliqué succinctement ci-après.

25. Le Comité consultatif note que l'application des taux de change opérationnels de l'ONU a eu une incidence substantielle sur le budget et les dépenses de la Force (voir plus loin, par. 27). Il traite de cette question dans le cadre de son examen des aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/65/743).

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2010/11</i>	<i>Effectif proposé pour 2011/12</i>	<i>Variation</i>
Contingents	1 047	1 047	–

26. Les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 au titre du personnel militaire se chiffrent à 23 898 400 dollars, ce qui représente une augmentation de 120 100 dollars, soit 0,5 %, par rapport au montant alloué pour l'exercice 2010/11. Cette augmentation est imputable essentiellement aux dépenses liées à la fourniture d'eau en bouteilles aux soldats déployés dans les positions et les patrouilles ainsi qu'au personnel du quartier général, budgétisées par erreur en 2010/11 pour un nombre de militaires inférieur à l'effectif réel (744 au lieu de 1 047); à l'augmentation du nombre de jours d'approvisionnement des contingents (passé de 365 à 366 jours) et à l'augmentation du coût du matériel appartenant aux contingents en vertu d'un mémorandum d'accord signé. Le Comité consultatif a été informé que cette erreur certes regrettable avait été corrigée dans les propositions pour 2011/12.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2010/11</i>	<i>Effectif proposé pour 2011/12</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	46	46	(2)
Personnel recruté sur le plan national	108	110	2

Observations et recommandations concernant les postes

27. Les prévisions de dépenses au titre du personnel civil pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 s'élèvent à 11 679 400 dollars, soit une augmentation de 1 206 500 dollars (11,5 %) par rapport au montant alloué pour 2010/11. Cette augmentation tient principalement à la hausse des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international (462 600 dollars), elle-même imputable à la révision des dépenses communes de personnel, pour un montant estimé à 78,6 % des traitements nets, et à des dépenses supplémentaires à la rubrique du personnel recruté sur le plan national (742 900 dollars, soit 42 % de l'augmentation globale des crédits demandés pour 2011/12), qui résulte principalement de l'application du taux de change opérationnel des Nations Unies (46,26 livres syriennes pour 1 dollar des États-Unis au 1^{er} février 2011) au lieu du

taux de change de la Banque mondiale appliqué aux prévisions de dépenses pour 2010/11 (57,80 livres syriennes pour 1 dollar des États-Unis).

28. Les dépenses de personnel tiennent compte d'un abattement pour délais de déploiement de 12 % (personnel recruté sur le plan international) et de 7 % (personnel recruté sur le plan national), contre les taux de 11 % et 4 %, respectivement, appliqués pour l'exercice 2010/11 (voir également plus haut, par. 9 et 15).

29. Un récapitulatif des modifications du tableau d'effectifs proposé pour la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, à savoir deux conversions et un transfert de poste, est joint au présent rapport (voir annexe III) et est analysé aux paragraphes 30 et 31 ci-dessous. Les modifications apportées sont exposées dans le rapport budgétaire à la rubrique des diverses composantes (A/65/710, par. 21 et 22). Un organigramme faisant apparaître les changements opérés à la suite de l'examen conduit en décembre 2010 (voir plus haut, par. 23), est également joint au présent rapport (voir annexe II).

Recommandation concernant les postes

30. Il est proposé que deux postes d'agent du Service mobile (un poste d'assistant financier, Section des finances, et un poste d'assistant chargé de la réception et de l'inspection des marchandises, Section des services généraux) soient convertis en postes d'agent des services généraux en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Division de l'appui à la Mission, conformément à l'application par le Secrétariat des dispositions sur l'harmonisation des conditions d'emploi hors Siège contenues dans la résolution 65/248 de l'Assemblée générale (A/65/710, par. 21). **Le Comité consultatif n'a pas d'objection aux deux conversions proposées. Ses vues et observations sur l'application de la résolution 65/248 de l'Assemblée générale figurent dans son rapport général sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/65/743).**

31. Il est par ailleurs proposé de modifier le tableau d'effectifs du Bureau du Chef de l'appui à la Mission en transférant un poste d'agent des services généraux recruté sur le Bureau de la Section du personnel à la Section des services généraux afin d'étoffer l'effectif du Groupe des voyages (A/65/710, par. 22). Le Comité consultatif note que le transfert proposé cadre avec les directives émises par le Département des opérations de maintien de la paix. **Le Comité recommande l'approbation du transfert proposé.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États Unis)

Montant alloué pour 2010/11	Montant prévu pour 2011/12	Variation
13 555 700	13 983 900	428 200

32. Les prévisions de dépenses opérationnelles pour l'exercice 2011/12 représentent une augmentation de 428 200 dollars (3,2 %) par rapport au montant alloué pour 2010/11. Les facteurs majeurs de la variation concernent les installations et infrastructures (140 600 dollars), en raison essentiellement de la hausse du cours

des carburants (passé de 0,50 dollar le litre en 2010/11 à 0,63 dollar en 2011/12) et du remplacement prévu des pompes à essence devenues obsolètes avec l'installation du système FuelLog de surveillance de la consommation de carburants de la Force; les transports terrestres (116 200 dollars), là aussi en raison de la hausse des prix du carburant; les technologies de l'information (86 700 dollars), compte tenu notamment de la nécessité de mettre à niveau l'infrastructure de câblage du camp Ziouani et de remplacer le matériel arrivé en fin de vie utile; les services médicaux (24 700 dollars); les remboursements aux pays ayant fourni des contingents au titre du soutien logistique autonome du fait de la réduction à deux du nombre de dispensaires de niveau-I au Camp Ziouani et le remplacement du matériel médical vétuste; le matériel spécial (53 700 dollars), en raison de la nécessité de remplacer des jumelles et appareils de vision nocturne, et le matériel de déminage devenus obsolètes. Les augmentations proposées sont contrebalancées par une réduction des dépenses afférentes à d'autres fournitures, services et matériel (95 700 dollars), en raison des économies réalisées au chapitre du remplacement du matériel audiovisuel en 2010/11. **Le Comité consultatif encourage la FNUOD à explorer les possibilités d'externalisation.**

33. Le Comité consultatif note que les prévisions de dépenses pour 2011/12 tiennent compte des gains d'efficacité attendus grâce à la diminution des besoins en pièces de rechange et fournitures pour le matériel TIC (160 300 dollars), avec la mise en place de la structure régionale pour les TIC (voir plus haut, par. 19 à 22). La mise en service du système FuelLog devrait également se traduire par une diminution des dépenses liées à la consommation de carburants (63 400 dollars); les dépenses de carburant pour les groupes électrogènes (122 200 dollars) devraient également diminuer avec le raccordement de certaines positions au réseau électrique local, de même que les dépenses d'achat de matériel (40 000 dollars), suite à la décision de louer les photocopieuses au lieu de les acheter. **Le Comité consultatif encourage la FNUOD à multiplier les gains d'efficacité.**

Questions diverses

34. Le Comité consultatif note que le cadre de budgétisation axée sur les résultats pour la composante (Appui), réalisation escomptée 2.1 (appui effectif et efficace à la Force sur les plans logistique et administratif et sur le plan de la sécurité) mentionne, parmi les indicateurs de succès pour 2011/12, la réduction du nombre de véhicules à passer par pertes et profits pour cause d'accident, avec une cible de zéro véhicule (contre 5 véhicules pour 2010/11 et 16 pour 2009/10) (voir A/65/710, indicateur 2.1.2). L'indicateur utilisé pour les exercices précédents était celui de la réduction du nombre de véhicules accidentés nécessitant des réparations d'un coût supérieur à 500 dollars. Le Comité a été informé que le changement avait été opéré dans le souci d'établir un seuil plus réaliste. **Le Comité consultatif n'est pas convaincu que ce changement permettra d'améliorer le suivi et recommande que l'ancien indicateur de succès soit conservé.**

V. Conclusion

35. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 sont indiquées au paragraphe 25 du rapport sur l'exécution du budget (A/65/596). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 100 dollars pour**

l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, ainsi que les autres recettes et ajustements d'un montant de 852 400 dollars pour l'exercice clos le 30 juin 2010, soient portés au crédit des États Membres.

36. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 sont indiquées au paragraphe 42 du projet de budget (A/65/710). **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant de 49 561 700 dollars pour le fonctionnement de la FNUOD pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, si le Conseil de sécurité décidait de proroger le mandat de la mission au-delà du 30 juin 2011.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/65/596)
- Budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/65/710)
- Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010 (S/2010/607)
- Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/660/Add.4)
- Résolution 1965 (2010) du Conseil de sécurité
- Résolutions 63/297 et 64/281 de l'Assemblée générale sur le financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement

Annexe I

Dépenses effectives et prévues de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

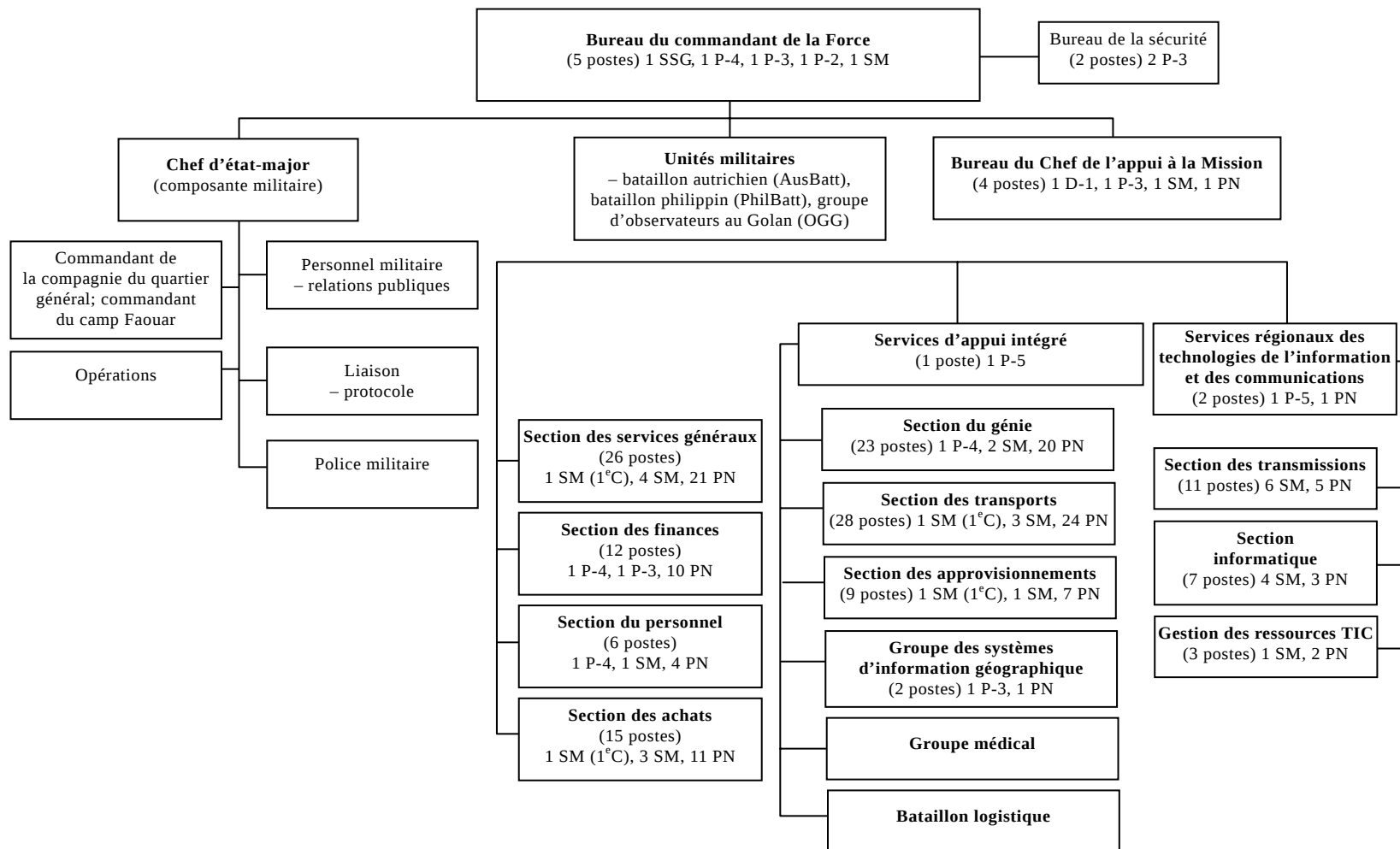
(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet 2010-31 janvier 2011			Prévision au 30 juin 2011				
	Montant réparti	Dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Dépenses effectives+ dépenses prévues	Solde inutilisé prévu	Écart en pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (1) – (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) – (5)	(7) = (6) ÷ (1)	Explication des écarts
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–	–	
Contingents	23 778,3	19 191,4	4 586,9	4 443,9	23 635,3	143,0	0,6	Réduction due à l'application d'un taux d'abattement de 0,3 % pour délais de déploiement (contre 0 % prévu au budget)
Police des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	23 778,3	19 191,4	4 586,9	4 443,9	23 635,3	143,0	0,6	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	7 608,4	4 441,6	3 166,8	3 272,4	7 714,0	(105,6)	(1,4)	Augmentation due à l'application du barème révisé des traitements internationaux à compter du 1 ^{er} janvier 2011 et à l'amélioration escomptée du taux d'occupation des postes par rapport aux 11 % prévus dans le budget
Personnel recruté sur le plan national	2 824,5	1 837,9	986,6	1 401,9	3 239,7	(415,2)	(14,7)	Augmentation due à l'application d'un taux de change moyen de 46 livres syriennes pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux approuvé de 57,8 livres syriennes pour 1 dollar des États-Unis

	1 ^{er} juillet 2010-31 janvier 2011			Prévision au 30 juin 2011				Explication des écarts
	Montant réparti	Dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Dépenses effectives+ dépenses prévues	Solde inutilisé prévu	Écart en pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (1) – (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) – (5)	(7) = (6) ÷ (1)	
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	40,0	19,4	20,6	14,0	33,4	6,6	16,6	Réduction due au réaménagement des priorités pour répondre à des besoins urgents au titre du personnel recruté sur le plan international et du personnel recruté sur le plan national
Total partiel	10 472,9	6 298,8	4 174,1	4 688,3	10 987,1	(514,2)	(4,9)	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par les gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	21,2	3,2	18,0	2,4	5,6	15,6	73,5	Réduction due au réaménagement des priorités pour répondre à des besoins urgents au titre du personnel recruté sur le plan international et du personnel recruté sur le plan national
Voyages	407,4	187,4	220,0	120,0	307,4	100,0	24,6	Réduction due au réaménagement des priorités pour répondre à des besoins urgents au titre du personnel recruté sur le plan international et du personnel recruté sur le plan national
Installations et infrastructures	6 057,4	3 550,3	2 507,1	2 462,0	6 012,3	45,1	0,7	
Transports terrestres	3 681,9	2 214,4	1 467,5	1 483,3	3 697,7	(15,8)	(0,4)	
Transmissions	1 296,5	739,5	557,0	481,9	1 221,5	75,0	5,8	Réduction des besoins en pièces de rechange et en personnel
Informatique	755,1	593,2	161,9	161,9	755,1	–	–	
Services médicaux	436,1	152,9	283,2	181,5	334,5	101,6	23,3	Réduction basée sur les coûts réels des services médicaux
Matériel spécial	204,9	47,5	157,4	137,6	185,1	19,8	9,6	

	1 ^{er} juillet 2010-31 janvier 2011			Prévision au 30 juin 2011				Explication des écarts
	Montant réparti	Dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Dépenses effectives+ dépenses prévues	Solde inutilisé prévu	Écart en pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (1) – (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) – (5)	(7) = (6) ÷ (1)	
Fournitures, services et matériel divers	695,2	278,2	417,0	387,2	665,3	29,9	4,3	
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	13 555,7	7 766,7	5 789,0	5 417,9	13 184,5	371,2	2,7	
Total brut	47 806,9	33 256,9	14 550,0	14 550,0	47 806,9	(0,0)	(0,0)	
Recettes provenant des contributions du personnel	1 393,0	846,5	546,5	604,6	1 451,1	(58,1)	(4,2)	
Total net	46 413,9	32 410,4	14 003,5	13 945,4	46 355,8	58,1	0,1	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	0,0	0,0	
Total	47 806,9	33 256,9	14 550,0	14 550,0	47 806,9	(0,0)	(0,0)	

Annexe II

Organigramme de la FNUOD (1^{er} juillet 2011-30 juin 2012)

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général; SM = agent du Service mobile; PN= personnel recruté sur le plan national; 1°C = agent de 1^{re} classe; TIC = technologies de l'information et des communications.

Annexe III

**Récapitulatif des modifications de tableau d'effectifs
proposées pour la Force des Nations Unies chargée
d'observer le désengagement (exercice allant
du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012)**

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Modification</i>
Composante 2 : appui				
Section des finances	-1	SM	Assistant financier	Conversion dans la Section des finances
	+1	GSN	Assistant financier	Conversion dans la Section des finances
Total partiel	-			
Section du personnel	-1	GSN	Assistant ressources humaines	Transfert à la Section des services généraux
Total partiel	-1			
Section des services généraux	+1	GSN	Assistant de bureau	Transfert de la Section du personnel
	-1	SM	Assistant chargé de la réception/inspection	Conversion dans la Section des services généraux
	+1	GSN	Assistant chargé de la réception/inspection	Conversion dans la Section des services généraux
Total partiel	+1			
Total				
Personnel recruté sur le plan international	-2			
Personnel recruté sur le plan national	+2			
Total	-			

Abréviations : GSN : agent des services généraux recruté sur le plan national; SM : agent du Service mobile.